AG2R LA MONDIALE

PRÉVOYANCE

PROLONGATION D'ARRÊT DE TRAVAIL

(à n'utiliser que dans le cas d'une suite d'un arrêt de travail déjà déclaré ou en cas de rechute reconnue par la Sécurité sociale)
Convention collective nationale du 15 mars 1966

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au :

0 969 32 2000
(appel non surtaxé)

RETOUR DU DOCUMENT

AG2R LA MONDIALE
Centre de gestion
12 rue Edmond Poillot
28931 CHARTRES CEDEX 9

ATTENTION

Joindre toutes les photocopies des décomptes Sécurité sociale correspondants.

QUELQUES CONSEILS

N'omettez pas de préciser si votre salarié a repris ou non son travail, et si OUI, la date exacte de la reprise d'activité.

Afin de nous permettre de traiter votre demande dans les meilleurs délais, assurez-vous que cet imprimé est correctement complété et que toutes les pièces requises sont jointes, avant de nous l'adresser.

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (DONT RELÈVE LE SALARIÉ)

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
E-mail : _____
Téléphone : _____
N° de contrat Prévoyance : _____

IDENTIFICATION DE L'ASSURÉ(E)

N° de Sécurité sociale : _____ _____
☐ Monsieur ☐ Madame NOM d'usage : _____
Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____
Si rupture du contrat de travail, date de rupture : _____

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ARRÊT DE TRAVAIL

Joindre tous les décomptes de la Sécurité sociale (prolongation ou rechute reconnue par la Sécurité sociale).
Date d'arrêt de travail initiale : _____
Date de reprise totale du travail : _____
et / ou date de reprise du travail en mi-temps thérapeutique : _____

PIÈCES INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DU DOSSIER

Dans tous les cas

- Attestation de salaire de la Sécurité sociale en cas de reprise à mi-temps thérapeutique, ainsi que les bulletins de salaires des 3 mois précédant l'arrêt de travail.
- Photocopies des décomptes de la Sécurité sociale justifiant le versement des indemnités journalières au titre de la prolongation ou de la rechute.

En cas de rupture du contrat de travail

- Photocopie du certificat de travail.
- Relevé d'identité bancaire de l'assuré.

Date : _____
Certifié sincère et véritable.
Cachet et signature (obligatoires) de l'employeur

Les données personnelles collectées au titre de la gestion de votre contrat peuvent être utilisées pour des traitements de lutte contre la fraude afin de prévenir, de détecter ou de gérer les opérations, actes, ou omissions à risque, et pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre demande par AG2R RÉUNICA Prévoyance. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, ces informations pourront, sauf opposition de votre part, être communiquées aux membres du Groupe AG2R LA MONDIALE et à leurs partenaires aux fins de vous informer de leurs offres de produits ou de services. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition sur les données qui vous concernent, sur simple courrier adressé à AG2R LA MONDIALE, Direction des Risques - Conformité, 104-110 Bd Haussmann, 75379 PARIS CEDEX 08.

AG2R RÉUNICA Prévoyance, Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale, membre d'AG2R LA MONDIALE - 104-110, boulevard Haussmann 75008 Paris - Membre du GIE AG2R RÉUNICA

062016-51836